

Bureau des procédures environnementales

Commune de LOON-PLAGE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE
AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société WEERTS LOGISTIC PARK XXVIII, dont le siège social est situé à 130 boulevard de la Liberté à 59000 LILLE, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter un entrepôt logistique ainsi qu'une demande de permis de construire sur le territoire de la commune de LOON-PLAGE.

Cette demande sera soumise à l'enquête publique unique **en mairie de LOON-PLAGE pendant 32 jours consécutifs, du lundi 8 janvier à 9h00 au jeudi 8 février 2024 à 17h00**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis transmis le 16 octobre 2023, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie sous réserve de fermeture exceptionnelle et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5091> ;
- par courrier électronique à l'adresse : enquete-publique-5091@registre-dematerialise.fr (en précisant dans le sujet : dossier WEERTS LOGISTIC PARK XXVIII à LOON-PLAGE), ces contributions seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé ;
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de LOON-PLAGE, 27 place de la République, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : Enquête publique WEERTS LOGISTIC PARK XXVIII à LOON-PLAGE).

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées donc accessibles sur le site internet.

Monsieur Jean-Michel ROPITAL, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, **en mairie de LOON-PLAGE, au lieu de consultation du dossier le lundi 8 janvier 2024 de 9h00 à 12h00, le mardi 16 janvier 2024 de 14h00 à 17h00, le mercredi 24 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 8 février 2024 de 14h00 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de la société « WEERTS LOGISTIC PARK XXVIII » à l'adresse 130 boulevard de la Liberté à 59000 LILLE, et plus précisément à Monsieur Christophe WEERTS par téléphone : +32.473.20.89.57 ou par courriel : cweerts@weertsgroup.com.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>), à la préfecture du Nord, ainsi qu'en mairie de **LOON-PLAGE** pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et le maire de LOON-PLAGE rendra sa décision d'accord ou de refus de permis de construire.